

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 9 décembre 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Alexandre BIZAILLON - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelynne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Alain LAURENS - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAIN - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Paul SORGE - René TAVERA - Guy TEISSIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Jean VIARD - Clément YANA.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Antoine LORENZI - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Gérard BISMUTH représenté par Vincent GOMEZ - Olivier BLANC représenté par André ESSAYAN - Roland BLUM représenté par Jean-Louis MOULINS - Jean-Louis BONAN représenté par Christian MAYADOUX - Joëlle BOULAY représentée par Sylvie NESPOULOUS - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - René CANEZI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Patricia COLIN représentée par Eric LE DISSES - Eric DI MECO représenté par Mireille FOURNERON - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - François FRANCESCHI représenté par Jean-Pierre RAVOUX - France GAMERRE représentée par René CAMPIONI - Bruno GILLES représenté par Renaud MUSELIER - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Mourad KAHOUl représenté par Jacqueline MAURIC - Albert LAPEYRE représenté par Michel AMBROSINO - Laurent LAVIE représenté par Jean BRUNEL - Michel LO IACONO représenté par Martine GOELZER - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Fabrice JULLIEN-FIORI - Henri MATTEI représenté par Jean-Louis RIVIERE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard PEPE représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Gabriel PERNIN - Pierre SEMERIVA représenté par Jean-Pierre FOUQUET - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick BORE - Maxime TOMMASINI représenté par Catherine JALINOT - André VARESE représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Martine VASSAL représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Charles VIGNY représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Karim ZERIBI représenté par Olivier AGULLO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Maurice TALAZAC.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RNOV 010-826/11/CC

**■ Programme opérationnel FSE 2007-2013 - Subvention Globale FSE PLIE 2011-2012, axe 3 mesure 3.12- Avenant à l'opération CLAF INSERTION "Accompagnement à l'emploi PLIE Ouest - 2011".
DES 11/7389/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de la programmation FSE PLIE 2011-2012, l'opération CLAF Insertion « Accompagnement à l'Emploi 2011 sur le territoire du PLIE MPM Ouest » a été programmée lors du Conseil de Communauté du 8 juillet 2011 pour le soutien d'un poste d'accompagnateur à l'emploi sur la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, soit une aide FSE de 18 379 euros sur une dépense de 34 217 euros.

Cet accompagnateur à l'emploi est l'un des 6 financés au titre de l'année 2011 sur le territoire du PLIE MPM Ouest. Au final, trois portés respectivement par les structures OMI et CLAF Insertion sont financés par MPM, les trois autres portés par la structure Inter Production Formation sont financés par le Conseil Général.

Suite à la liquidation judiciaire de l'association Inter Production Formation en juin 2011 et à l'incapacité du Conseil Général de trouver une solution avant la fin de l'année, en accord avec MPM, un nouvel appel à projet a été lancé en septembre 2011 afin de récupérer pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2011, l'ensemble des bénéficiaires que suivait ces accompagnateurs à l'emploi.

La structure CLAF Insertion a accepté d'embaucher deux des trois accompagnateurs à l'emploi d'Inter Production Formation afin d'accompagner les files actives préalablement suivies par Inter Production Formation.

La structure CLAF Insertion a donc présenté une demande de modification de son dossier de demande subvention FSE. Cette nouvelle version maintient le premier accompagnateur à l'emploi et rajoute deux postes d'accompagnateur à l'emploi pour la période du 1^{er} octobre 2011 au 31 décembre 2011.

Le coût de l'opération passe de 34 217 euros à 57 030 euros avec maintien de la subvention MPM en fonds propres de 15 838 euros et une demande FSE qui passe de 18 379 euros à 41 192 euros.

Le comité technique de programmation consultatif de la subvention globale FSE « PLIE 2011 » du 14 novembre 2011, a donné un avis favorable à la demande de modification de l'opération « CLAF Insertion – Accompagnement à l'emploi sur le territoire du PLIE MPM Ouest 2011 ».

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération RNOV 006-2491/10/CC du 10 décembre 2010 ;
- Le Comité Régional de Programmation du 15 avril 2011 ;
- La demande de modification de la subvention FSE présentée par le bénéficiaire ;
- Le comité technique de programmation de la subvention globale FSE « PLIE 2011 » du 14 novembre 2011 ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que la gestion des fonds européens dans le cadre des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi est déterminante pour favoriser une cohésion sociale et territoriale homogène sur le territoire de MPM ;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées la demande de modification de l'opération CLAF Insertion – Accompagnement à l'emploi sur le territoire du PLIE MPM Ouest et l'annulation de l'aide FSE approuvée par délibération RNOV 017-479/11/CC du 8 juillet 2011.

Article 2 :

Est attribuée à l'association CLAF Insertion une subvention FSE de 41 192 euros sur une dépense éligible de 57 030 euros.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine ou son représentant est autorisé à signer l'avenant à la convention FSE avec l'association CLAF Insertion.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine - Sous Politique B340 - Nature budgétaire 6574.

Les recettes correspondantes sont inscrites au budget de la Communauté Urbaine - Sous Politique B340 - Nature budgétaire 7477.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux
Financements européens

Christophe MADROLLE

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Rénover et construire une ville solidaire

Myriam SALAH-EDDINE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI